

La Monde, 16 novembre 2011

La gauche se sert du Sénat pour séduire les élus locaux

ALA VEILLE du congrès de l'Association des régions de France (ARF), le Sénat devait examiner, mercredi 16 novembre, un texte hautement symbolique. La proposition de loi corrigée par l'Assemblée des sénateurs de gauche vise à intégrer le conseiller territorial. La gauche entend ainsi marquer sa volonté de revenir sur ce qui constitue le cœur de la réforme territoriale de décembre 2010, voulue par Nicolas Sarkozy.

L'UMP ne s'y est pas trompée. Elle a confié à Jean-Pierre Ballarin le soin de combattre ce texte, même si elle ne nourrit pas l'espoir d'empêcher son adoption au Sénat. Les choses, cependant, en matière de loi, ne se passent pas de la sorte. Le texte n'a qu'une chance d'être adopté à l'Assemblée nationale.

La victoire remportée par la gauche aux élections sénatoriales, le 28 septembre, lui a offert une tribune qu'elle utilise, notamment, pour adresser des messages aux élus locaux, tout en portant le fer contre les réformes les plus emblématiques de la droite. Devait être examinée en séance, mercredi, une proposition de loi du groupe communiste visant à garantir le droit au repos dominical.

Au début du mois de novembre, le Sénat a adopté une proposition de loi reportant l'application des nouvelles règles de fixation du nombre et de répartition des délé-

gués des établissements publics de coopération intercommunale. C'est un sujet sensible, qui a été au cœur de la campagne électorale. Nombre d'élus locaux se sont élevés contre la pression exercée par certains préfets. Cet motif de mécontentement ont contribué à la défaite de la droite.

Le premier ministre, François Fillon, en a pris acte dans une lettre qu'il a adressée, le 2 octobre, au président de l'Association des maires de France (AMF), Jacques Pélissier, en se disant « être affreusement sûr que la rationalisation de l'intercommunalité puisse se poursuivre dans des conditions qui favorisent le dialogue avec les élus ».

« Monopole »

Le sujet est politique. En toute honnêteté, il profite le congrès de l'ARF, du 21 au 24 novembre, où André Laguerre sera le candidat de la gauche à la présidence de l'association. Le 20 est du début comme tribune pour faire battre Pélissier. On ne fait rien et on s'agit pour que M ne soit pas battu, assure Patrick Clère, ministre chargé des relations avec le Parlement.

M. Pélissier, député (UMP) du Loiret, a déposé une proposition de loi assez proche du texte déposé au Sénat par Jean-François Stauti (PS), président de la commission des lois. Le député avait d'abord envisagé de retirer son texte pour per-

mettre l'examen, par l'Assemblée, de la proposition issue du Sénat. Le gouvernement lui a demandé de le redéposer. Il va être rapidement examiné par la commission des lois en discussion commune avec le texte sénatorial. « Nous ne voulons pas laisser l'opposition nationale former le monopole de la représentation des élus locaux et laisser croire qu'elle est la seule à se préoccuper du problème », tempère M. Clère. La réforme territoriale n'a pas fini d'entretenir la bataille entre droite et gauche.

PATRICK BOISSIER

